

Extension camping du Petit ROCHER

Joel FOURNIER <joel.fournier5@orange.fr>

dim. 11/08/2019 13:39

À :camping rocher <enquete.campingrocher@longevillesurmer.fr>;

Monsieur le commissaire,

Par la présente, je viens dénoncer le projet d'agrandissement du camping du petit Rocher. En effet, il est inadmissible qu'une personne seule puisse détruire 1,23 ha de forêt domaniale afin d'augmenter ses bénéfices déjà conséquents. C'est d'autant plus bizarre que la mairie de Longeville Sur Mer interdit à des particuliers, possédant leurs terrains en noms propres, d'installer une caravane ou autre, ne serait-ce que pour un mois.

Plus grave encore, suite à la pénurie d'eau dont fait partie la Vendée, des défrichements ont été effectués il y a quelques temps déjà, c'est le contraire que font maintenant d'autres départements, c'est-à-dire reboiser pour retenir l'eau !

Je ne vous parle pas non plus des nuisances sonores apportés par ce camping. J'ai eu l'occasion un soir de diner chez un ami, voisin du camping. Une soirée était organisée dans ce lieu, nous avons l'impression d'être à cette soirée ! Les vitres ouvertes, musique avec un niveau sonore impensable !

Aussi, alors que l'on demande à tout le monde de préserver la nature, je ne vois pas comment vous pourriez autoriser un tel projet.

Je vous remercie et vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire, mes salutations distinguées.

Joël FOURNIER

18 Chemin du Faux Prieur

85520 ST VINCENT SUR JARD